



NEUVIÈME ANNÉE. VOLUME XVII, No 11.

Samedi, 14 Mars 1891.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.

SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'or
dination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "
" 8.30 à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pro-
vince de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour
prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la
gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,

No 1099, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

NOUVEAUX RESSORTS DE PORTE " ECLIPSE "

Ferment les portes même les plus lourdes sans bruit. RASOIRS dit « Surveyer » garantis, prix \$1.25. SERRURES de sûreté, CLANCHES en cuivre ou en bronze, CADENAS incrochetables, VERROUX, etc. COUTELLERIE, ARGENTERIE, PATINS, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD.

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau  Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude " BEAUPRÉ " pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	16	MARS	— St-Patrice de Rawdon.
MERCREDI	18	"	— St-Jos. Riv. des Prairies.
VENDREDI	20	"	— St-Joseph de Lanoraie.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	15	Février	— DIM. DE LA PASSION, 1 cl., s.
LUNDI	16	"	— De la Férie.
MARDI	17	"	— S. Patrice, E. C., doub. m.
MERCREDI	18	"	— S. Gabriel, Arch, d. m.
JEUDI	19	"	— S. JOSEPH, doub. m.
VENDREDI	20	"	— N. D. des Sept Douleurs, d. m.
SAMEDI	21	"	— S. Benoit, Abbé, d. m.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE, 15. — Annonce de la semaine sainte.

Cathedrale. — Dimanche, 15, à 3½h. réunion des Forestiers à la cathédrale.

Lundi, 16, à 7h. service pour le repos de l'âme de M. Hyacinthe St-Jacques, bienfaiteur.

Vendredi 20, fête de N. D. des Sept Douleurs, salut à 7 h.

Notre-Dame. — Dimanche, 15, après vêpres procession du T. S. Sacrement par la confrérie de la bonne mort.

Mercredi, 18, à 7½h. du soir, prédication du carême par le Rév. Père Henriot.

Vendredi, 20, à 3h. p. m., chemin de croix et sermon.

Eglise St-Joseph. rue Richmond. — Dimanche, 15, 2me jour des 40 heures. Messes aux heures ordinaires, vêpres à 3h. A 7h. prière du soir et amende honorable.

Lundi, 16, 3me jour des 40 heures, messe de la déposition à 9½h.

Mercredi, 18, à 7h. messe pour les associés vivants et défunts de la confrérie de St-Joseph.

Judi, 19, fête de saint Joseph, à 7h. grand-messe pour les associés de la confrérie dite des pains.

Même jour, à 3h. p. m. réunion des dames patronesses de l'asile de Belléme, pour l'élection des dignitaires de la Société.

Jeudi, jour consacré au Rosaire.

Notre-Dame des Anges. — Jeudi, 19, réunion de la congrégation des hommes de Ville-Marie à 7½h. p. m. Sermon par le R. P. Henriot, et salut du T. S. Sacrement donné par le Rev. M. Maréchal, V. G.

St-Patrice. — Mardi, 17, à 10h. g. messe pontificale.

Providence. — Vendredi 20, à 8h., profession religieuse.

DIMANCHE 15. — Solennité du titulaire des paroisses de St-Patrice à Montréal, Sherrington, Hemmingford et Rawdon; celles de St-Gabriel à Montréal et à Brandon; celles de St-Cuthbert et de St-Benoit n'ont pas de solennité.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. l'abbé J. M. Emard.
 { M. l'abbé P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

9^{me} Année.

SAMEDI, 14 MARS 1891.

Vol. XVII, No 11.

SOMMAIRE :

I. Dimanche de la Passion. — II. Les mauvais livres. — III. A saint Joseph. — IV. La bénédiction du vieux chiffonnier. — V. Missions canadiennes : Lettre d'une sœur de la Providence missionnaire chez les sauvages. — VI. Chronique : Nominations, etc.

DIMANCHE DE LA PASSION

Des fleuves d'eau vive jailliront du cœur de celui qui croit en moi. S. Jean, VII.

I. Croire en Jésus Christ, ce n'est pas une simple croyance ; ce n'est pas seulement un acte de soumission de notre esprit, c'est un profond acquiescement du cœur, c'est l'adhésion intime de notre volonté et de toutes nos facultés à celui qui est l'objet de notre foi ; en sorte que, par la foi vive, nous communiquons avec Dieu pour y puiser la vie. Croire chrétiennement, c'est donc boire la vie divine, c'est prier en esprit, c'est communier, c'est goûter l'onction de la vérité ; c'est aimer l'amour, c'est vivre de Dieu, en Dieu et pour Dieu. Les vrais disciples sont les hommes de l'intimité de Jésus Christ ; ils marchent avec Lui ; ils agissent selon son esprit ; ils se nourrissent de sa substance ; ils étanchent leur soif aux épanchements de son cœur ; ils ne se meuvent qu'en Lui et par Lui ; ils font partie de Lui-même jusqu'au point de pouvoir dire ; « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit

en moi. » Or, ceux qui reçoivent les effusions de cette source d'eau vive deviennent eux-mêmes des canaux qui répandent l'esprit de vie.

II. L'Évangile nous dit que de la profondeur de l'âme croyante jaillissent des fleuves d'eau vive ; non pas un fleuve, mais des fleuves ; fleuves de paix, fleuves de lumière, fleuves de sagesse, fleuves d'amour et de charité. Et ces fleuves intarissables ne sortent pas du cœur pour se perdre ; ils se communiquent à d'autres cœurs ; ils descendent de degré en degré, comme une riche cascade dont la source est au ciel et dont les torrents de grâce retombent sur la terre pour l'embellir et la fertiliser.

Si donc nous buvons le breuvage de la vie divine, si nous mangeons le pain de l'amour, nous devenons les organes de Jésus-Christ, les membres de son corps, les coopérateurs de ses œuvres, les instruments de sa volonté, les dispensateurs de son esprit et de ses grâces. A ces titres, notre devoir, comme celui des anges, est de répandre autour de nous la bénédiction, l'édification et la bonne odeur de Jésus-Christ.

LES MAUVAIS LIVRES

Hélas ! nous constatons avec douleur que les mauvais livres envahissent notre société. Ils s'étalent aux vitrines de plusieurs de nos librairies ; on les compte par centaines dans les bibliothèques où le premier venu peut se les procurer moyennant une très modique contribution.

Il ne s'agit pas seulement de romans légers, mais d'ouvrages condamnés par l'Église, d'ouvrages où la religion et la pudeur sont insultées avec cynisme : nous parlons des écrits de Zola, de Jean Jacques Rousseau, de George Sand, d'Eugène Sue, de Victor Hugo, et de ce que produit la littérature française la plus malsaine de nos jours.

Et nous savons que les abonnés de ces bibliothèques sont nombreux, et qu'il s'en trouve dans toutes les classes de la société. Ceux qui vendent ou louent de pareils livres sont bien coupables. Songent-ils à tout le mal qu'ils font ?

Le pharmacien qui vendrait du poison sans un ordre exprès

du médecin pourrait être cité devant les tribunaux et le libraire aurait toute liberté de mettre entre les mains de quiconque lui en ferait la demande, ces ouvrages infâmes qui sont pour l'âme un poison mortel ! Où est la sagesse ? où est la logique ?

Est-ce que la vertu, l'honneur, la foi ne sont pas les plus précieux de tous les biens ? Or que font les mauvais livres ? Il leur faut peu de temps pour tuer la foi, pour ravir à un jeune homme, à une jeune fille, leur honneur et leur vertu.

Les marchands peuvent-ils l'oublier ? Ils répondent qu'il faut vivre, et qu'ils ont besoin d'argent. Triste réponse hélas ! c'est celle des auteurs criminels eux-mêmes dont ils ne craignent pas de se faire les complices.

Le commerce, n'est-il pas soumis autant aux lois de la morale qu'à celles de la justice ? Si l'on regarde comme une honte de s'enrichir par la fraude, sera-t-il moins honteux de s'enrichir en propageant le scandale ?

Mais ajoute-t-on, on vient librement réclamer ces livres. Comment, faut-il donner aux passions, à une curiosité coupable tout ce qu'elles demandent, et surtout est-il permis de les tenter, de les exciter par la fondation de librairies ou de bibliothèques mauvaises ? N'oubliez pas la terrible parole de l'Évangile : malheur à celui par qui le scandale arrive.

Nous savons que dans ces bibliothèques à côté des mauvais livres il y en a de bons ; jamais hélas ! n'est-il pas vrai que les bons sont moins lus, moins demandés que les mauvais ?

Ah ! nous avons au milieu de nous un grand danger contre lequel nous devons prémunir le peuple, la jeunesse surtout. Les prêtres n'en parleront jamais trop dans la chaire, et les parents n'exerceront jamais assez de vigilance au sein de leur famille

A SAINT JOSEPH

Joseph l'Époux vit de ses yeux l'accomplissement des prophéties ; choisi pour le plus illustre mariage, il reçut la révélation par la bouche des Anges qui chantaient : Gloire au Seigneur ! car il a donné la paix à la terre.

Annonce, ô Joseph, à David l'ancêtre de Dieu les prodiges que les yeux ont contemplés ; tu as vu l'enfant reposant sur le sein de la Vierge ; tu l'as adoré avec les Mages ; tu as rendu gloire à Dieu avec les bergers ; selon la parole de l'Ange : prie le Christ Dieu, afin que nos âmes soient sauvées.

Le Dieu immense devant qui tremblent les puissances célestes, toi, Joseph, tu l'as reçu dans tes bras, lorsqu'il naquit de la Vierge ; tu as été consacré par cet auguste contact : c'est pourq.oi nous te rendons honneur.

Ton âme fut obéissante au divin précepte ; rempli d'une pureté sans égale, heureux Joseph, tu méritas de recevoir pour épouse celle qui est pure et immaculée entre les femmes ; tu fus le gardien de cette Vierge, lorsqu'elle mérita de devenir le tabernacle du Créateur.

A Gabriel seul dans les cieux, à toi seul sur la terre, après la chaste Vierge, fut confié le grand et vénérable mystère qui devait renverser notre ennemi, le prince des ténèbres, heureux Joseph, digne de toute louange !

La Vierge pure, semblable à une nuée mystérieuse, tenant caché dans son sein le divin Soleil, tu l'as conduite de la cité de David en Egypte, pour dissiper les ténèbres de l'idolâtrie qui couvraient cet'e contrée, ô Joseph, ministre de l'incompréhensible mystère !

Tu as assisté avec sagesse, ô Joseph, le Dieu devenu enfant dans la chair ; tu l'as servi comme un de ses anges ; il t'a illuminé immédiatement ; tu a reçu en toi ses rayons spirituels ; ô bienheureux ! tu as paru tout éclatant de lumière dans ton âme.

Celui qui d'une parole a façonné le ciel, la terre et la mer, a été apelé le Fils de l'artisan, de toi, admirable Joseph ! Tu as été nommé le père de celui qui est sans principe, et qui t'a glorifié comme le ministre d'un mystère qui surpasse toute intelligence.

Que ta mort fut précieuse en présence du Seigneur, heureux Joseph ! Consacré au Seigneur dès l'enfance, tu as été le gardien

sacré de la Vierge b'nie ; et tu as chanté avec elle ce cantique :
 « Que toute créature bénisse le Seigneur, et l'exalte dans les
 « siècles éternels ! (1) »

LA BÉNEDICTION DU VIEUX CHIFFONNIER

C'était dans un des plus tristes quartiers de Paris, qu'on a justement appelé *le faubourg souffrant*. Un prêtre préparait à la mort un pauvre vieux chiffonnier. Or, le brave homme était si bien disposé, qu'il désirait ardemment recevoir la communion avant de mourir. Le prêtre ne put lui refuser cette grâce, à laquelle la grande foi du malade lui donnait un véritable droit. Il lui promit donc de la lui apporter le lendemain matin.

Mais, hélas ! en s'en retournant, le prêtre était tout triste à la pensée que Dieu visiterait une si misérable demeure. La chambre du mourant n'avait guère d'autre ameublement que les éléments de sa profession ; son lit lui-même en était composé, si bien que le chiffonnier l'appelait *son trou*.

Or, pendant que le prêtre marchait et songeait tristement, il lui arrive de passer devant un splendide hôtel. Il se rappelle qu'il y a là une jeune femme portant un des noms les plus illustres de la France, belle, recherchée dans le monde. Elle avait bien aussi un peu son petit côté faible, en ce temps-là, pour les frivolités mondaines, mais il lui savait le cœur si bon qu'il n'hésita pas à monter et à raconter simplement sa peine.

— Mais, s'écrie la jeune femme, on ne peut laisser le bon Dieu dans un pareil taudis !..

— C'est ma pensée ; voudriez-vous vous charger de le nettoyer un peu ?

— Je m'en charge et j'y vais moi-même ; faut-il mener ma femme de chambre ?

— Oh ! oui, oui, il y a bien de l'ouvrage pour deux.

— Mais, j'y songe : ces choses-là doivent se faire de bonne volonté, et je crois qu'elle ne se souciera qu'à moitié de faire une pareille besogne, puis elle m'a prendrait une partie du

(1) Strophes de la liturgie grecque.

mérite. J'aime mieux mener mon fils : il a six ans, il est déjà très actif ; il est bon qu'il s'accoutume à voir la misère de près, cela lui portera bonheur. Pauvre enfant il a tant besoin que Dieu le protège !

— Mais, madame, reprit en tremblant le prêtre, le pauvre homme est bien malade, il ne peut attendre. J'ai promis d'être à huit heures chez lui : ce sera bien matin pour vous ; puis il y a loin, c'est telle rue, à tel numéro.

— Oh ! soyez tranquille, j'y serai longtemps avant vous.

Heureusement que c'était au printemps.

Le lendemain donc, le prêtre arrive à l'heure convenue, avec le saint Viatique, et il trouve la pauvre habitation convertie en une vraie et charmante petite chapelle de la sainte Vierge ; elle faisait, malgré soi, songer au reposoir que la piété des fidèles élève le jeudi saint dans chaque église pour y garder la sainte Hostie : elle était toute tendue de blanc. Le lit, ou ce qui en tenait lieu, était orné d'une magnifique couverture blanche et brodée ; sur une table, recouverte d'une nappe, étaient un crucifix, vrai chef-d'œuvre d'art, des flambeaux avec de vrais cierges, de l'eau bénite avec la branche de buis béni. Rien n'avait été oublié.

Cependant la jeune femme avait été surprise, par la venue du prêtre, dans son ministère de charité : sa robe était couverte d'une serviette destinée à la protéger, et son chapeau avait été déposé dans un coin.

A la vue du Saint Sacrement, la mère et l'enfant tombent à genoux au pied du lit de ce pauvre vieillard et récitent tous les deux le *Confiteor* ; on eût dit deux enfants de chœur.

Au milieu de ce spectacle, la figure du bon vieillard apparaissait calme et radieuse ; ses cheveux étaient peignés, bénéfice dont probablement ils n'avaient pas joui depuis longtemps. Le prêtre s'approcha pour lui rappeler ce que c'était que la sainte Eucharistie.

— « Je sais tout cela, monsieur l'abbé, répondit-il d'un air de fierté toute satisfaite. La bonne petite dame qui est là, à genoux, me l'avait dit avant vous ; puis elle m'a fait prier le bon Dieu tantôt avec son petit garçon. Oh ! que je suis content ! »

Il reçut ensuite le saint Viatique avec une profonde émotion.

Pauvre vieillard ! Comment n'eût-il pas cru à la bonté et à la providence de Dieu !

Mais le prêtre avait à peine fini sa dernière prière, que voilà la jeune femme qui prend une des mains du vieux chiffonnier et la place sur sa belle tête qu'elle avait inclinée, puis glisse la tête de son fils sous l'autre main et s'écrie :

— Mon brave homme, vous êtes maintenant l'ami du bon Dieu, vous avez communié ; donnez-nous, s'il vous plaît, votre bénédiction à tous les deux, cela nous portera bonheur.

— « Oh ! madame, réplique le vieillard troublé, ému, qu'est-ce que vous demandez là ? Je ne suis qu'un pauvre homme, je n'ai pas de bénédiction à vous donner, mais je prie le bon Dieu de vous bénir ; il vous bénira, car vous êtes ses anges. Il n'y a que des anges qui soient bons comme vous. Que Dieu vous bénisse ! oh ! qu'il vous bénisse tous les deux ! »

Et, en prononçant ces paroles, il pleürait, et des larmes coulaient aussi des yeux du prêtre ; mais c'étaient, dit-il, les larmes les plus douces qu'il eût jamais versées.

MISSIONS CANADIENNES

Lettre d'une sœur de la Providence, Missionnaire chez les sauvages

Providence du Sacré-Cœur

Kootenay (Colombie Anglaise) 11 janvier 1891.

Ma bien chère Sœur,

Vous pardonnez n'est-ce pas le long silence d'une pauvre missionnaire sauvage. Je n'ai pas besoin de m'excuser sur la multiplicité des occupations, vous savez aussi bien que moi ce que coûte une fondation ; mais je ne sais si vous pouvez vous faire une idée des soins et travaux que nécessitent les détails d'une installation comme celle de Kootenay.

Acceptez, quoiqu'un peu tard mes souhaits de bonne année.

Mes petites sauvagesses sont à jouer. Si vous voyiez comme elles sont déjà bonnes et comme elles s'amusez bien !

Il faut que je vous entretienne de la manière dont nous pas-

sons les fêtes à Kootenay. Ça été quelque chose de bien nouveau pour nous, qui voyions ces cérémonies pour la première fois.

Les sauvages ont leurs coutumes auxquelles ils tiennent beaucoup. Les Révérends Pères Oblats, résidants à Kootenay, leur donnent chaque année une mission de huit jours en préparation à la solennité de Noël. Les sauvages des diverses tribus, sous les soins de ces bons religieux, viennent en grand nombre des divers points de Kootenay camper au village pour cette époque. Ils passent les jours de la mission à l'église, priant, chantant, écoutant les sermons, apprenant le catéchisme ou les prières ; enfin, les exercices sont si fréquents que nos enfants n'ont que le temps de prendre leurs repas et de laver la vaisselle.

Si, pendant ce temps, quelques sauvages violent les lois du camp, qui sont sévères, ils sont jugés par le Chef et ses adjoints en présence du Révérend Père Supérieur, durant la mission, puis condamnés à être fouettés.

Souvent les coupables vont eux-mêmes demander le châtiment ayant, gravé dans le cœur, qu'ils ne doivent pas s'approcher des sacrement avant d'avoir *payé pour leur conduite*, comme ils disent.

Nous avons paré la pauvre petite église de notre mieux ; tout ce qu'il y avait de beau à Kootenay entrainé dans la décoration.

Au deuxième coup de la messe de minuit tout le monde se rend sur la place de l'église ; les hommes en avant, en une longue file tenant leurs fusils chargés. Au troisième coup de cloche tous déchargent un coup de fusil, puis chantent un couplet de cantiques, et cela à trois reprises.

Au troisième couplet nous entrons dans l'église. Presque tous ont fait la sainte communion. Ils vont à la sainte Table et en reviennent avec un ordre admirable. Mais quelle peine les bons Pères se donnent pour les former ainsi !

Si vous eussiez vu la toilette des sauvages... Le Chef et quelques autres, des plus considérables, étaient revêtus de magnifiques couvertes qu'il réservent pour leurs commémorations de Noël et de Pâques. L'interprète a un habit complet avec chemise blanche qu'il ne met pareillement qu'à ces fêtes. La plupart des femmes ont des robes, des châles ou couvertures ; pour aller à la sainte communion elles s'affublent généralement d'un chiffon en guise de voile.

Pendant l'octave de Noël, le Père continue d'instruire les sauvages. Au jour de l'an commencent des fêtes d'un autre

genre. D'abord, à minuit tout le monde se rend à l'église saluer Notre-Seigneur qui nous donne une nouvelle année. Des chasseurs déchargent leur fusil dans le même ordre qu'à Noël, puis nous entrons deux à deux adorer le St Sacrement et nous sortons aussitôt par la porte du sanctuaire pour nous rendre à la maison des Révérends Pères, leur offrir nos souhaits et ensuite donner la main à tous les sauvages. Ceux-ci, à mesure qu'ils arrivent, se rangent en grand cercle autour des dépendances des Pères, pendant qu'un chœur chante une chanson de bonne année.

Cette cérémonie dure deux heures et demie. Qu'en pensez-vous ? aller à minuit donner la main à tant de monde ! C'était quelque chose d'étrange pour nous. Heureusement qu'il faisait une très belle nuit. Après la grand'messe du jour de l'an, la même cérémonie se répète, puis ensuite tout le monde va au village donner la main aux malades et aux gardiennes.

Durant ce temps un festin se prépare à la porte du vieux Chef : c'est un dîner de charité. Chacun y envoie quelque chose et tous y sont admis jusqu'à nos enfants qui mangent avec appétit de la gorgotte des sauvagesses. Le Chef et ses adjoints font les honneurs du repas.

Des hommes sont assis sur la neige ou la glace, d'un côté, les femmes de l'autre.

Le reste de la journée ainsi que le lendemain se passent en festins ; si celui qui donne un dîner a beaucoup, il tire trois coups de fusil ; s'il a peu, il n'en tire qu'un. Voilà l'invitation. Ses amis connaissent par là s'ils doivent y aller en grand nombre ou non.

Ensuite vient la danse qui dure trois jours et trois nuits. Les jeunes garçons dansent la nuit, les filles le jour. Une tente est dressée tout exprès. Les adjoints du Chef veillent de près tout le temps et voient à ce que les lois du camp soient observées. Les hommes sont ensemble, les femmes de même ; celles-ci ne doivent jamais sortir de leurs demeures quand il fait nuit.

La fin de la danse s'annonce par une décharge de fusil, après quoi la tente est abattue et personne ne danse du reste de l'année. En voilà-t-il assez ma chère sœur pour vous satisfaire. J'aurais encore beaucoup d'autres choses à vous raconter, mais je n'en ai pas le loisir ; à une autre fois. En attendant, écrivez-nous ; vos lettres nous font tant de bien !

L'ASSOCIATION DE LA SAINTE FAMILLE

RECOMMANDÉE PAR LE SOUVERAIN PONTIFE

Indulgences. — Pouvoirs et privilèges

Indulgences plénières : 1^o le jour de l'inauguration de l'Œuvre au foyer domestique ; 2^o le jour de la convocation annuelle et générale des associés pour la rénovation de l'engagement pris par eux de se réunir le soir et de prier devant l'image de la Sainte-Famille ; 3^o aux principales fêtes de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et de saint Joseph ; 4^o une fois chaque mois.

Indulgences partielles ; 1^o sept ans et sept quarantaines pour chaque participation au pieux exercice du soir ; 2^o 200 jours pour l'invocation.

Pouvoirs et privilèges ; 1^o le maître-autel de toute église où les associés sont réunis est privilégié pour les messes célébrées en faveur de tout membre de l'association ; 2^o le jour de l'inauguration de l'Œuvre et celui de la convocation annuelle des associés, les directeurs de pieuses associations, pourvu qu'ils soient approuvés pour entendre les confessions, jouissent, hors de Rome et avec le consentement de l'Ordinaire, du pouvoir de bénir, en faveur des associés et sans cérémonies publiques, les chapelets, rosaires, croix, crucifix, statuettes et médailles, et de leur accorder toutes les indulgences accordées par Sa Sainteté.

Formule de la consécration des familles chrétiennes à la Sainte-Famille.

O Jésus, notre très aimable Rédempteur, qui, venu pour éclairer le monde par la parole et par l'exemple, avez voulu passer la plus grande partie de votre vie mortelle humblement soumis à Marie et à Joseph, dans la pauvre maison de Nazareth, et avez sanctifié cette famille, futur modèle de toutes les familles chrétiennes, daignez avec bonté accueillir la nôtre, qui maintenant se donne et se consacre à Vous. Soyez-en la protection et la garde, et faites régner en elle avec votre sainte crainte la paix et la concorde de la charité chrétienne. Qu'elle puisse ainsi, en se conformant au divin modèle de votre Famille, mériter tout entière, sans exception de personne, la béatitude éternelle !

O Marie, Mère très aimante de Jésus et notre Mère, faites par votre pieuse intercession que Jésus agrée cette humble offrande, la couvre de ses grâces et de ses bénédictions !

O Joseph, très saint gardien de Jésus et de Marie, accordez-nous le secours de vos prières dans toutes nos nécessités spirituelles et temporelles ! avec ce secours nous pourrons avec Marie et avec vous, éternellement bénir Jésus notre divin Rédempteur.

Prière à réciter chaque jour de l'image devant la Sainte-Famille

O Jésus, plein d'amour, qui, par vos ineffables vertus et les exemples de votre vie domestique, avez sanctifié la Famille de votre choix sur cette terre, daignez arrêter vos regards sur la nôtre, prosternée là devant vous pour implorer votre miséricorde. Souvenez-vous que cette famille vous appartient, car nous vous l'avons offerte et consacrée. Assistez-la de vos bontés, défendez-la dans tout péril, secourez-la dans ses besoins et donnez-lui la grâce de persévérer dans l'imitation de votre sainte Famille, afin que, fidèle à vous servir et à vous aimer ici bas, elle puisse vous bénir éternellement dans le ciel.

O Marie, très douce Mère, nous recourons à votre intercession, assurés que votre divin Fils exaucera vos prières !

Et vous aussi, glorieux patriarche saint Joseph, aidez-nous de votre puissant patronage, et offrez nos vœux à Jésus en les faisant passer par les mains de Marie !

300 jours d'indulgence à gagner une fois le jour par ceux qui se consacrent à la Sainte Famille, selon la formule publiée par la S. C. des Rites (LÉON XIII, Pape).

Jésus, Marie, Joseph, éclairez-nous, protégez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il.

200 jours d'indulgence à gagner une fois le jour (LÉON XIII, Pape).

Archevêché de Montréal, 8 mars 1891.

M. J. O. Simard, décédé dernièrement à Rimouski, et M. Julien Rioux, décédé l'été dernier, tous deux du diocèse de Rimouski, appartenaient à la société d'une messe.

M. l'abbé Damien Gratton, curé de Regina, dans le diocèse de St-Boniface, décédé la semaine dernière appartenait à la société d'une messe.

J. M. EMARD, Ptre,
Chancelier.

C H R O N I Q U E

Monsieur A. G. Plouffe a été nommé vicaire à St-Barthélemi.

* * *

Le Pape a accepté le rôle de médiateur entre le Portugal et le roi des Belges dans le différend relatif à l'État libre du Congo.

* * *

En Australie, le nombre des catholiques a presque doublé en 14 ans. De 450.000 en 1876, il s'est élevé à 750.000 en 1890, avec 620 prêtres. Le nombre des églises a passé de 620 à 830, et celui des écoles de 350 à 700.

* * *

Le nouvel asile provisoire de Saint-Jean-de-Dieu à la Longue-Pointe a été béni dimanche dernier par Monseigneur l'archevêque de Montréal. Sa Grandeur a prononcé une allocution, et la cérémonie s'est terminée par le salut du T. S. Sacrement.

* * *

Le Saint-Père ne se lasse pas de recommander que les catholiques soient fermement unis entre eux, sous la direction des évêques, afin de faire passer avant tout, au prix même du sacrifice des opinions contingentes et des intérêts des partis, la défense des suprêmes intérêts religieux et sociaux.

* * *

Le Pape vient d'approuver le programme présenté par les catholiques des républiques américaines pour la célébration du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Les diocèses américains offriront une couronne d'or et de pierres précieuses à la Régente d'Espagne, en souvenir de la couronne dont se priva la reine Isabelle pour couvrir les frais de l'expédition de ce célèbre marin.

Sa Grandeur, Monseigneur Taché, archevêque de St-Boniface, doit quitter Montréal mardi prochain pour retourner dans sa ville épiscopale. Sa Grandeur s'arrêtera un jour à Ottawa et continuera ensuite sans interruption jusqu'à St Boniface.

Monseigneur paraît tout à fait remis de la fatigue qu'il avait éprouvée à son arrivée à Montréal, il y quelques semaines.

Le Révérend Père Maisonneuve et le Frère Boisramée retournent à St-Boniface avec Mgr Taché.

* * *

On a commencé, à l'archevêché de Montréal, le procès apostolique de *non-culte* de la Vénérable Marie-Marguerite Dufrost de Lajmmerais veuve d'Youville, fondatrice de l'Institut des sœurs Grises. Le tribunal est composé comme suit :

Juge : S. G. Monseigneur de Montréal.

Juge suppléant : M. P. Leblanc, ch m.

Postulateur : M. P. Rousseau, P. S. S.

Promoteur de la foi : M. T. Kavanagh.

Notaire actuaire : M. P. N. Bruchési.

Curseur : M. A. LeVallois, S. S.

* * *

M. l'abbé Sauriol du Séminaire de Ste-Thérèse est parti lundi dernier pour Regina, afin d'assister aux funérailles de son neveu M. l'abbé Damien Gratton, mort dans les circonstances tragiques que nous ont fait connaître les journaux. M. Gratton, comme on le sait, a été trouvé mort dans la prairie. Il revenait d'un voyage à la Montagne du Bois, située à 90 milles de Regina. Nous donnerons plus tard des détails plus complets ; jusqu'à présent les dépêches contradictoires ou incomplètes ne nous ont pas permis de connaître au juste comment ce malheur est arrivé.

* * *

Dernièrement, le cardinal archevêque de Naples traversait en voiture le Corso Vittoria Emanuele de sa ville archiepiscopale, lorsqu'un officier se présente brusquement à la portière en lui demandant de faire arrêter : « Eminence, lui dit-il, un accident vient d'arriver, un homme se meurt, il n'y a pas de prêtre ». Le cardinal descendit aussitôt, s'agenouilla à côté du mourant, lui donna l'absolution et l'exhorta à bien mourir. Puis, en-

dis que la police envoyait chercher une civière pour transporter le malheureux à l'hôpital, le prélat fit apporter un coussin de sa voiture qu'on mit sous la tête du moribond, et, toujours à genoux, il récita à haute voix la prière des agonisants et la recommandation de l'âme. Les assistants, agenouillés aussi, répondaient aux litanies. On pleurait, c'était une scène antique. Le pauvre est mort entre les bras de son archevêque, sans avoir pu être transporté. C'était un ouvrier typographe, *centenaire*, renversé sur la voie publique par une voiture.

* * *

Très intéressante séance samedi dernier au grand séminaire, à l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin. Monseigneur l'archevêque de Montréal la présidait entouré de M. le Supérieur de St-Sulpice, du R. P. Drummond, recteur du collège Ste-Marie, du R. P. Estevenon, supérieur des Pères du T. S. Sacrement, de quelques prêtres de l'archevêché, et de tous les professeurs du grand séminaire et du séminaire de philosophie. Au fond de la salle, on avait allumé des cierges devant le tableau de l'angélique Docteur. M. Howard a lu un travail remarquable en anglais sur l'histoire de la théologie et M. Perrin une belle étude en français sur David. L'argumentation théologique a duré deux heures. M. Curotte a défendu la thèse de la possibilité des miracles et M. Dubbel la doctrine thomiste touchant la liberté en Notre-Seigneur. La première de ces thèses a été attaquée par M. Roy, et la seconde par M. Cotter.

De part et d'autre la discussion a été très bien conduite et l'auditoire s'est retiré enchanté.

* * *

Dimanche dernier a eu lieu à l'église de St-Vincent de Paul de cette ville la bénédiction d'un superbe tableau représentant le triomphe du bienheureux patron de la paroisse.

Ce tableau, offert par un citoyen de St Vincent de Paul, est l'œuvre d'un des premiers artistes de Rome. Il est placé au fond de l'abside, au dessus du maître-autel, et complète les admirables décorations faites à l'église par M. Meloche. Après quelques morceaux de chant et un sermon, la cérémonie de la bénédiction a été faite par Monseigneur l'archevêque de Montréal, assisté du R. P. Drummond, S. J., recteur du collège Ste-Marie, et du

R. P. Jodoin, O. M. I., supérieur de la maison de St-Pierre. Sa Grandeur a ensuite chanté le salut, ayant pour diacre M. A. P. Dubuc, curé du Sacré-Cœur, et pour sous diacre, M. Z. Racicot, procureur de l'archevêché. Le vaste église était remplie de fidèles, et dans le chœur se étaient un grand nombre de prêtres parmi lesquels les RR. PP. Ruhlmann, S. J., et Dozois, O. M. I., et MM. Leclerc, Michon, Lemay, Duckett, S. S., Faubert, Lapalme, Enard, Turcotte, Quesnel, Langevin, Dabuc, Lippé, et M. Lavallé, curé de la paroisse.

* * *

La paroisse de St-Louis à Montréal a été érigée le 17 mai 1888. Depuis ce jour, les offices se sont faits dans une salle, mis à cet effet à la disposition du curé par les commissaires d'écoles catholiques. L'église actuellement en construction s'élève avec rapidité, sur un terrain en partie donné par le séminaire de St-Sulpice, et en partie acheté par la paroisse. Elle se construit par le moyen de souscriptions volontaires ; le soubassement où l'on célébrera désormais les offices, fait assez prévoir, par ses dimensions et son style, que l'église sera l'une des plus belles de Montréal. Un premier appel à la générosité des citoyens, a donné pour résultat la jolie somme de \$11.000, fournie par 160 familles seulement. Il est probable, vu le développement rapide de ce quartier, et l'augmentation extraordinaire de la population, que les travaux vont se continuer sans retard et avec un succès complet.

C'est dimanche dernier que Monseigneur l'archevêque a béni le soubassement, au milieu d'un concours immense de fidèles. Sa Grandeur a reçu une adresse qui lui a été présentée par M. le juge Pagnuelo.

L'ESCLAVAGE AU CONGO

(Suite).

— Bah ! je n'ai pas le temps ; et puis, cet enfant est trop grand et d'ailleurs n'a pas de force. Le chef de Boukoumbi n'a que cela à me présenter ?

— Comment ? Mais il n'a que cinq ou six ans, et c'est un solide gaillard. Voyez donc ces dents : aucune de gâtée ! Tâchez-moi ces mollets : gros comme le museau de cette chèvre. Et puis faut voir comme il sait courir !

— Enfin, si le grand chef n'a rien d'autre à vendre, j'achèterai, *Touia motouia*, faites votre prix.

Sur quoi, le maître de l'enfant s'assied à deux pas de moi, prend un bâtonnet qu'il trouve sous la main, en frappe la terre et me le jette en disant : « Je ne demanderai qu'un prix bien minime : 900 mitakos. »

Je ramasse le bâtonnet, consulte mes hommes réunis autour de moi, et relançant le bâtonnet : « Je suis un grand chef et veux me montrer généreux ; j'offre 9 (neuf) mitakos.

Et toute l'assistance d'éclater d'un rire... congolais.

— Enfin, répond l'autre, je vois bien que je traite avec un homme rompu aux affaires ce sera 800 mitakos.

— 800 mitakos ! Mais, mon joli noir, est-ce donc une pointe d'ivoire que vous vendez ? 900 mitakos ! mais c'est là le prix d'un steamer, d'une pirogue à ronds des blancs ! Voici mon dernier prix, et soyez raisonnable : 40 mitakos.

Entre temps, à chaque repartie, le bâtonnet roule de l'un à l'autre des adversaires, après avoir frappé le sol.

— Je vois bien qu'il n'y a point moyen de s'arranger. Le blanc ne connaît point la valeur d'un homme. Je m'en vais.

— Bon voyage !

Il se lève, je me lève, nous nous levons. Au bout de cinq minutes, le nègre revient.

— Ecoutez, dit-il. Si vous le voulez, c'est bien. Si vous le refusez, c'est encore bien. 600 mitakos !

— Bon ! Avec 600 mitakos, j'achèterai 7 chèvres. Avec 2 chèvres, j'achèterai un enfant. Ecoutez ! si vous voulez, c'est bien ; si vous refusez, encore bien, 100 mitakos.

Nouveau départ, nouveau retour, Bref, à quatre heures, nous sommes d'accord au prix de trois cents mitakos. Vous croyez que c'est fini. Pas du tout. C'est la valeur de trois cents mitakos il s'agit maintenant de la solder en marchandises européennes, et il faut discuter le *mibengo*, c'est à dire la valeur des articles européens que vous offrez. Le débat recommence avec un nouvel acharnement, et, à sept heures du soir, j'ai concédé : un gobelet en fer blanc, une bouteille, un paquet de cauris (coquillages servant de monnaie), une brassée de mouchoirs, autant de toile, deux brassées de fil de cuivre, un couteau, une cuillère, une fourchette.

(A suivre)

PRIONS POUR NOS MORTS



O'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.

II Mach., xii, 46.

Delle Zoé Lussier Montréal.
L'abbé Damien Graton Régina.
Chs-Amselme Laporte, Ecr. M. D., Sacré Cœur.
Laurent l'Archevêque, Montréal.
Dame Ed. Bossange, (née Masson, France).
Michel Laurent, Montréal.
Dlle Hélène Lecours, Hoche!aga.

DE PROFUNDIS.

GAUME & CIE, Editeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

ANNALES ECCLESIASTIQUES,

DE 1869 A 1889

Publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4 de 800 pages, à 10 fr. le vol. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par ROHRBACHER, continué de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. I. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

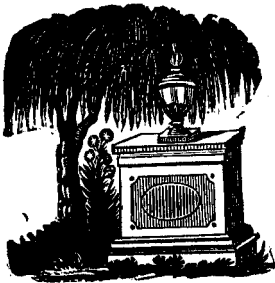
Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue McGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite : Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 208, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

: FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

A VENDRE

UNE COLLECTION

— DES —

MELANGES RELIGIEUX

15 VOLUMES

RELIÉS DE NEUF.

S'adresser à ce Bureau.

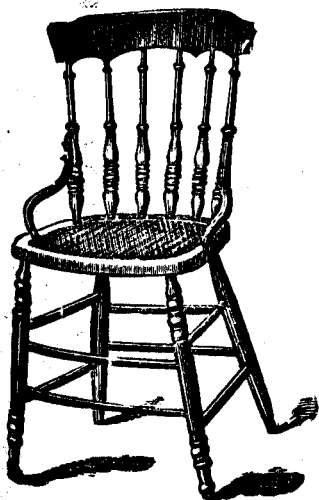
C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24
MONTREAL.



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

—
EN GROS.
—

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :
 BANCs D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MANS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 879 B.
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ETABLIE EN 1825,
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
 16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
 Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.
 CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
 TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU **PLOMBIER, FERBLANTIER,**
 Poseur d'Appareils à Eau Chau-
 de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO **MARCHAND DE FER**
En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers
 Meubliers etc., une spécialité.
390, Rue St-Jacques, 390.